



Divorce et habitation principale

Par **super78**, le **17/10/2008** à **12:34**

Bonjour,rrrrNous sommes mon épouse et moi mariés sous le régime de la séparation de bien.rrrrJ'ai acquis après le mariage une maison de campagne en bien propre (j'en rembourse le crédit chaque mois), cette maison est déclarée comme habitation principale pour l'administration fiscale (bien que nous y venons le WE).rrrrNous sommes la semaine dans un appartement en location dont mon épouse assure le loyer.rrrrEn cas de divorce, qu'en est-il de ma maison de campagne. Est-elle considéré comme la résidence principale? et dans l'affirmative qu'elle en sont les conséquence?rrrrVous remerciant pas avance